

*des Princes, &c. Mars 1740.* 187

la mort le Parlement fit apposer le scellé tant à Chantilly qu'à Paris, & chez tous les gens d'affaire.

La nuit du 28. au 29. le Corps de Mr. le Duc fut apporté de Chantilly en son Hôtel, rue de Condé, & exposé dans une Chapelle ardente, où l'on a célébré des Messes tous les matins, à deux Autels qui y furent dressés. Toutes les Cours Souveraines, Supérieures & Subalternes, aussi-bien que les Communautés mendiantes sont allé successivement jeter de l'eau benite à ce Prince, dont le Cœur a été porté aux grands Jésuites.

Madame la Duchesse étoit revenue à Paris le jour de la mort du feu Duc son Epoux, le lendemain le Marquis de Souvié lui porta une Lettre du Roi par laquelle S. M. lui marquoit qu'elle conservoit à Mr. le Prince de Condé son fils la Charge de Grand Maître de la Maison. Le même jour Madame la Duchesse reçut les compliments de condoléance de tous les Princes & Princesses du Sang, & le 29. après-midi elle se retira au Couvent du *Prétieux Sang* pour y rester jusqu'après les Funerailles de Mr. le Duc, qui sera transporté au lieu ordinaire de la sepulture de la Maison de Bourbon-Condé.

Le 30. le Parlement rendit un Arrêt sur Requête, qui ordonne qu'il se fera une assemblée des parens, pour être procédé à la nomination du Tuteur de Mr. le Prince de Condé. Mais non-obstant cet Arrêt, on sçait que le Comte de Charolois est nommé Tuteur du jeune Prince, conjointement avec Madame la Duchesse D'Orléans la mere, qu'il administrera la Charge de Grand Maître jusqu'à ce qu'il soit en état d'en faire lui-même les fonctions, & que le Conseil du Prince de Condé est composé de Mr. Fortia, Conseiller d'É-